

Le rôle des genêts va disparaître



Le rôle des genêts a presque disparu en Anjou.

Archives CO

La LPO Anjou dresse le terrible constat de la probable disparition à très court terme de l'oiseau emblématique du Maine-et-Loire. C'est pourtant une espèce parapluie.

C'est une très mauvaise nouvelle pour la biodiversité. Et ce n'est malheureusement pas la seule égrainée par la Ligue de protection des oiseaux Anjou (LPO) réunie en assemblée générale annuelle, samedi à Chalonnes.

Oiseau emblématique du Maine-et-Loire, espèce parapluie dont la conservation est censée conférer une protection à un grand nombre d'espèces coexistant naturellement avec elle, le rôle des genêts va disparaître de nos paysages. Solitaire et farouche, cet oiseau d'une trentaine de centimètres au chant peu mélodieux était particulièrement présent dans les basses vallées angevines. On en comptait encore une cinquantaine en 2022 et une vingtaine en 2025. Seuls cinq spécimens ont été dénombrés cette année, sans doute les derniers survivants de l'espèce en Anjou. La situation n'est pas meilleure en France, le Maine-et-Loire et ses prairies alluviales hébergeant un tiers de la population nationale des rôles des genêts.

La population de chauve-souris s'est effondrée

« *Le déclin des oiseaux est plus fort et plus préoccupant que jamais. La société et les oiseaux ont plus besoin que jamais de la LPO* », estime Reine Dupas, la présidente de la LPO Anjou. Le rôle des genêts a vu ses effectifs baisser de 96 % en 44 ans. Dans le même temps, son aire de répartition s'est réduite. La disparition de son habitat par des pratiques de fauche dans ses lieux de nidification mais également par les crues de printemps explique cette extinction. Le Département de Maine-et-Loire a pourtant mis en place des mesures agro-environnementales comme la réduction de la vitesse des tracteurs, le changement des trajectoires de fauche, les suivis de fauche volontaires ou encore le maintien de bandes enherbées... Pas suffisant manifestement.

La LPO est également préoccupée par les conséquences de la rénovation massive du bâti et le développement des parcs photovoltaïques. Deux enjeux récents pour la Ligue et un vrai paradoxe puisque ces deux dispositifs sont censés aller dans le sens de la transition écologique. « *Sauf que la transition ne doit pas se faire au détriment de la biodiversité* », assure Benjamin Même-Lafond, chargé de mission biodiversité à la LPO Anjou. « *La rénovation et l'artificialisation des sols sur des surfaces conséquentes, souvent des prairies délaissées mettent une pression supplémentaire à des espèces qui sont déjà en régression, comme les hirondelles, les martinets et les chauves-souris dont la population s'est effondrée de 70 % depuis 2006* », confie encore le spécialiste de la LPO. La Ligue plaide notamment pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments et des parkings déjà existants.

Petite éclaircie dans le ciel angevin, le réchauffement climatique a entraîné l'apparition deux espèces inhabituelles : la cigogne et l'alanion blanc, un petit rapace.

François Lacroix